

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Une demande de dérogation mineure sera entendue à la séance régulière du Conseil municipal qui aura lieu le 3 juin 2024, à 19h00, à la salle Buchanan, Centre Lac-Brome, 270, rue Victoria à Lac-Brome.

Toute personne intéressée par cette demande est invitée à assister à cette séance et y présenter ses observations. La personne peut aussi soumettre ses commentaires ou observations au greffier, Me Owen Falquero, par écrit ou par courriel à <u>owen.falquero@lacbrome.ca</u>, au plus tard à 12h, le 3 juin 2024.

Dérogation mineure no. 621

16, rue Lansdowne, lot 4 266 440, zone URA-12-K15, district de Knowlton-Victoria

Nature et effets de la demande:

Demande visant à autoriser l'installation d'une clôture, localisée en cour avant, comportant une section d'une hauteur de 2 mètres.

Le paragraphe 3 de l'article 38 du règlement de zonage no 596 stipule que la hauteur d'une clôture et ne doit pas excéder 1,2 mètre dans la cour avant.

Donné à Lac-Brome Ce 17 mai 2024

Owen Falquero, B.A., LL.B., J.D.

Avocat Greffier